

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le lundi 5 mars deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente.

Sont présents : M. Robert Beauchamp, maire  
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1  
M. Arthur Ouellet, conseiller no 2  
M. Pascal Bernier, conseiller no 3  
Mme Karyne Messier Lambert, conseillère no 4  
M. Gilles Bernier, conseiller no 5  
M. Roger Couture, conseiller no 6

Est absent :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire  
Robert Beauchamp.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 par M. Robert Beauchamp, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, faisant fonction de secrétaire.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**18-03-35**

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en modifiant les sujets suivants :

- 5.7. Subvention pour nouveau-né-Politique de la famille
- 7.2. Transport routier: Plainte pour fermeture route Martin

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**18-03-36**

Considérant que chacun des membres du conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018, il est proposé par monsieur Arthur Ouellet, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il soit approuvé et qu'ils soit signé.

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

### **5. ADMINISTRATION ET FINANCES :**

#### **5.1 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel se rapportant à la délégation de compétence.

- Les salaires payés pour le mois de février 2018 se chiffrent à 13 289,92\$
- Les factures payées durant le mois de février 2018 se chiffrent à 7 853,21\$

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 5.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

**18-03-37**

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer en date du 28 février 2018 au montant de 39 926,99 \$.

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale d'en effectuer le paiement.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses inscrites sur la liste des comptes.

---

Julie Hébert

## 5.3 LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES-VENTE POUR TAXES

**18-03-38**

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé la liste des arrérages de taxes;

Considérant que les propriétaires suivants: Francis Proulx (matricule 4880-37-1959), Patrick St-Denis (matricule 4880-37-8090), Éric Pépin ( matricule 5279-81-1028), Ferme Danis St-Martin & Fils (matricule 5380-25-6092), Yvon Marquis (matricule 5382-71-7538), Stéphane Beaupré (matricule 5382-97-3973)(matricule 5482-19-3599), Denis Chartier (matricule 5482-08-3426) ont près de deux années complètes de taxes non acquittées;

Considérant qu'en date du 5 mars ceux-ci n'ont pas payé leur compte ou pris arrangement pour le faire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre à la MRC des Maskoutains le dossier des immeubles ci-haut mentionnés pour vente pour défaut de paiement de taxes.

Il est également résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur le maire Robert Beauchamp est désigné pour enchérisseur et/ou pour acquérir ces immeubles au nom de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu conformément à l'article 1038 du Code Municipal.

## 5.4 CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE EN MILIEU RURAL- DEMANDE DE SERVICE AUPRÈS DU CISSS MONTÉRÉGIE EST

**18-03-39**

CONSIDÉRANT qu'un des objectifs formulés dans l'étude Famille-Transport vise à « *assurer une desserte en services sociaux et de santé équitable à l'ensemble du territoire de la MRC* »;

CONSIDÉRANT que cette recommandation repose sur le constat d'une tendance vers la centralisation des services offerts en matière de soins de santé et de services sociaux, et ce, au détriment des résidents des municipalités rurales;

CONSIDÉRANT que depuis l'année 2013, la MRC organise, avec le concours des municipalités locales et le CISSS de la Montérégie-Est, une campagne de vaccination qui a su rejoindre une partie de la population rurale, en particulier les clientèles plus vulnérables, notamment les enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de «*Saint-Marcel-de-Richelieu*» souhaite participer à la prochaine édition de la campagne de vaccination et ainsi accroître l'offre de service à sa population;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains encourage cette initiative et s'engage à transmettre la requête de la Municipalité auprès de la direction du CISSS de la Montérégie-Est et à participer à l'établissement des modalités pour la mise en place du prochain projet de vaccination;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Marguerite Desrosiers  
Appuyée par monsieur Gilles Bernier  
IL EST RÉSOLU

DE DÉCLARER l'intérêt de la Municipalité de «*Saint-Marcel-de-Richelieu*» à permettre à ses citoyens, au nombre de «530», de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie-Est directement dans sa municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2018.

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, dont la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, en plus de soutenir, par des communications appropriées, la promotion et l'information pertinente à ses citoyens ainsi que d'offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'événement; et

D'AUTORISER la MRC des Maskoutains à acheminer, pour et au nom de la Municipalité, une demande au CISSS de la Montérégie-Est afin d'intégrer le territoire de la Municipalité dans le processus de décentralisation des services lors des campagnes annuelles de vaccination antigrippale, et d'autoriser le préfet ou, en son absence, le préfet suppléant, ainsi que le greffier ou, en son absence, le directeur général, à signer tout document relatif à la présente affaire.

## 5.5 DEMANDE DE CONTRIBUTION DE LA FABRIQUE DE SAINT-MARCEL-DE- RICHELIEU

**18-03-40**

Considérant la demande de partage des frais d'entretien de l'Église locale comme bâtiment multifonctionnel servant à des fins religieuses, communautaires et municipales;

Considérant que le 6 février 2017 une entente a été convenue pour que la fabrique produise une facture pour la tenue de l'ensemble des activités de loisirs et/ou toutes autres activités municipales à la salle multifonctionnelle;

Considérant que la facture doit comprendre les services dispensés, la location de la petite salle pour les réunions de conseil, ainsi que la location de tous les espaces de la salle multifonctionnelle pour une année;

Considérant que la facture proposée s'élève à 6 426\$, et ce, comprenant la dépense pour inclusion d'un bureau de la fabrique dans l'église;

Considérant que la municipalité désire offrir d'autres alternatives à la fabrique concernant leur local;

Il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par madame Marguerite Desrosiers, et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les frais proposés en excluant le 6 000\$ de réparations majeures pour le bureau de la fabrique; ce qui ramène les frais à 3 213\$ payable en deux versements, soit avril et septembre.

## 5.6 MODIFICATION DE L'ACCÈS À INTERNET POUR LE PANNEAU D'AFFICHAGE ÉLECTRONIQUE

**18-03-41**

Considérant la réception de l'offre de Coop Telsys Solutions pour la modification de l'accès à internet pour le panneau d'affichage électronique;

Il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par monsieur Arthur Ouellet et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Coop Telsys Solutions en autant que les travaux soient garantis au moins deux ans.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 5.7 SUBVENTION POUR NOUVEAU-NÉ-POLITIQUE DE LA FAMILLE

18-03-42

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser, dans le cadre de la politique de la famille, une subvention pour nouveau-né à monsieur Marc-Olivier Chamberland d'un montant de 100\$ pour la naissance de Louka Chamberland.

## 6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE :**

### 6.1 FORMATION SÉCURITÉ CIVILE-SÉCURITÉ CIVILE LANDRY

La directrice générale informe de l'appel à tous effectuer aux municipalités environnantes pour la participation commune à la formation en sécurité civile. La plupart des municipalités présentait l'offre au conseil de mars 2018.

## 7. **TRANSPORT ROUTIER :**

### 7.1 TRAVAUX DE RÉFECTION PAR INSERTION DU PONCEAU DE ROUTE SITUÉ À L'INTERSECTION DU RANG BORD-DE-L'EAU SUD ET DU COURS D'EAU CORDON DU RANG BORD-DE-L'EAU

18-03-43

Considérant la réception des estimations d'avant-projet pour les travaux de réfection par insertion du ponceau de route situé à l'intersection du rang Bord-de-l'Eau Sud et du cours d'eau cordon du rang Bord-de-l'Eau durant la période budgétaire par monsieur Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur la MRC des Maskoutains;

Considérant que la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu souhaite effectuer les travaux nommés ci-haut;

Considérant que la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu peut recourir au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains, en vertu de l'entente inter-municipale signée;

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la préparation d'estimation avant-projet, étude préliminaire et estimation, plans et devis, autorisation environnementales si requis, appel d'offres, fermeture de dossier.

### 7.2 TRANSPORT ROUTIER:PLAINTÉ POUR FERMETURE ROUTE MARTIN

Suite à des plaintes de citoyens auprès de la Municipalité de Saint-Hugues concernant la fermeture de la route Martin, le conseil de Saint-Marcel-de-Richelieu désire s'informer de la légalité de la fermeture de la route durant la période de dégel se déroulant du 1er mars au 24 mai.

## 8. **HYGIÈNE DU MILIEU :**

## 9. **AMÉNAGEMENT ET URBANISME :**

### 9.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de février 2018. Aucun avis d'infraction n'a été donné. Aucune plainte n'a été reçue.

Un (1) permis de lotissement a été émis.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 10. LOISIRS ET CULTURE :

### 10.1 RAPPORT COMITÉ DES LOISIRS

Le comité des loisirs double d'efforts depuis le départ d'Alex la ressource en loisirs.  
Un avis juridique sera demandé concernant la situation particulière du départ d'Alex.  
Le comité est à la recherche de collaborateur pour relancer le journal municipal.  
Une soirée disco sera organisée le 21 avril pour recueillir des fonds pour le journal.  
Les cours de danse country n'auront pas lieu finalement à cause du nombre d'inscriptions pas assez élevé pour le professeur de danse.

## 11. POINT D'INFORMATION :

- 11.1 Lettre du cabinet du Premier ministre-Accusé réception de la résolution de déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017
- 11.2 Lettre du cabinet de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques-Accusé réception de la résolution concernant le financement des nouvelles responsabilités pour les milieux humides
- 11.3 Résolution #44-02-18: Ressource en loisirs-Poste temporaire (Municipalité de Saint-Aimé)
- 11.4 Lettre de l'Assemblée nationale du Québec-Appui de la demande d'aide financière de la municipalité de Saint-Jude pour l'achat de pinces de désincarcération et la formation du personnel en sécurité incendie en lien avec cet équipement
- 11.5 Résolution #2018-01-027: Entente intermunicipale service de désincarcération-Achat des pinces-Demande de subvention (Municipalité de Saint-Jude)
- 11.6 Municipalités multiples: Résolutions nommées Sûreté du Québec-Contribution municipale
- 11.7 Lettre du cabinet du MAMOT-Accusé réception de notre résolution Sûreté du Québec-Contribution municipale

## 12. SUJET DIVERS

## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

### 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**18-03-44**

Il est proposé par monsieur Arthur Ouellet, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21h41 .

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale